

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

**CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE -  
PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU**

## PROGRAMME CULTUREL

Le programme artistique et culturel du Centre Culturel de Rencontre 2013 s'est concrétisé par la mise en place de cinq manifestations d'envergure entre le 25 mai et le 20 octobre : **le Festival des Fabriques** (les week-ends du 25 au 8 juin), **les Nuits des étoiles** (les 9, 10, 11 août), **Serpentines, autres promenades** (les 14-15 septembre, 22, 29 septembre et 6 octobre) et **Savoirs & Faire** (les 18, 19, 20 octobre).

Parallèlement à ces événements, 6 artistes ont été accueillis en résidence au cours de l'année, dont **deux résidences d'écriture** (Célia Houdart et Jean-Charles Massera), **une résidence chorégraphique** (Aurélie Gandit – Cie La Brèche), **deux résidences dans le domaine des arts numériques** (Scenocosme et Pierre Giner) et **une résidence dans le domaine des arts visuels performatifs** (Louise Hervé et Chloé Maillet). Ces résidences de commande de durées variées ont donné lieu à la production d'œuvres spécifiques pour le Parc, dont certaines ont été présentées lors des événements 2013 et d'autres le seront au cours de la programmation 2014.

Cette année a aussi été l'occasion d'amorcer des partenariats et des prises de contact structurants avec des opérateurs culturels du territoire, des chercheurs et des artistes avec lesquels le Parc sera amené à collaborer, citons notamment la fondation Royaumont via son service touristique et son Programme de Recherche et Composition Chorégraphiques dirigé par le chorégraphe Hervé Robbe, l'échangeur CDC Picardie sous la direction de Christophe Marquis, la Faïencerie théâtre de Creil, le Festival des Forêts de Compiègne, le CR2L et des chercheurs tels entres autres Monique Mosser, spécialiste de l'histoire des jardins en France, ou Michaël Jacob, spécialiste du paysage.

Enfin, les bases d'un centre de documentation ont été posées grâce à un travail de récolement des sources textuelles et iconographiques liées au Parc, l'acquisition d'ouvrages importants et la mise en place d'un logiciel de gestion du fonds documentaire.

- **Le Festival des Fabriques** (les week-ends du 25 mai au 8 juin)

Dédié à la création contemporaine pluridisciplinaire, la première édition du Festival des Fabriques a rassemblé, sur trois week-ends, **17 spectacles** et **47 représentations**. Danse, musique, philosophie, lectures, performances, arts visuels, et formes innovantes de spectacles *in situ* ont permis de renouer le dialogue séculaire entre arts, environnement paysager et fabriques. La programmation a été le fruit d'un partenariat avec le festival Entre Cour & Jardins de Barbirey-sur-Ouche et Frédéric Bonnemaïson, – spécialiste de la création contemporaine en Jardin depuis plus de 10 ans – .

Fort de l'écho qu'a eu cette première édition, le festival sera reprogrammé en 2014. L'esprit et les composantes resteront les mêmes, à savoir des **formes pluridisciplinaires disséminées dans le Parc, un effacement des éléments scéniques** et du traditionnel rapport scène/public au profit de **l'utilisation des espaces paysagers dans toutes leurs composantes, des formes courtes et répétées alternant avec des spectacles plus conséquents, des œuvres poétiques ou abordant les sujets avec humour, des approches sensibles ou intellectuelles, dans un souci de pertinence avec l'esprit du lieu**. Contrairement à 2013 et afin de profiter de plusieurs saisonnalités, l'édition 2014 sera fractionnée en deux temps ; une première période début

juin puis une seconde mi-septembre. Le Festival marquera aussi l'inauguration et la clôture de l'exposition estivale.

⇒ En tant qu'acte fondateur du nouveau programme artistique et culturel du Parc, le Festival des Fabriques 2013 a contribué à **positionner le Parc à l'avant scène de la création contemporaine** tout en **attirant l'attention d'un réseau de professionnels** à l'échelle nationale.

- **Les Nuits des étoiles** (9, 10 et 11 août)

Organisées en collaboration avec l'association Science et culture en Picardie (SCP) depuis quelques années, Les Nuits des étoiles au Parc comptent parmi les manifestations qui rencontrent le plus de succès à l'échelle nationale. Cette année, le thème de l'AFA (Association Française d'astronomie) les **Distances dans l'univers** a servi de fil conducteur aux différentes animations qui se sont déroulées de 14h à minuit. En journée, les visiteurs ont pu découvrir une grande exposition commentée en cinq stations à travers le Parc, un atelier d'observation du soleil, un atelier cadran solaire et une maquette du système solaire à l'échelle du Parc. A partir de 21h ils ont pu assister à un diaporama sur les distances dans l'univers, observer les étoiles commentées à l'œil nu avec un laser, observer les étoiles au télescope et contempler les galaxies matérialisées par une maquette lumineuse. L'organisation d'une buvette à proximité de la Prairie arcadienne, nouveauté de l'année, aura permis d'accroître la convivialité de cet événement qui attire de nombreux publics locaux. A noter que cette année la manifestation a pu bénéficier d'un point d'information en direct sur France 3 le samedi.

⇒ Avec **1700 visiteurs en 3 jours**, Les Nuits des étoiles 2013 sont un succès. Cette édition totalise le plus grand nombre d'entrée depuis la création de ce rendez-vous scientifique au Parc. Pour 2014 le souhait de la direction serait d'intégrer un volet plus poétique, littéraire et philosophique afin de compléter la démarche scientifique et le travail de l'association SCP.

- **Serpentines, autres promenades** (les 14-15 septembre, 22, 29 septembre et 6 octobre)

Durant quatre week-ends, le format de la promenade a été mis à l'honneur. **Quatre propositions d'artistes en résidence** ont constitué le corpus de ces rendez-vous d'Automne : une visite dansée (création Aurélie Gandit – Cie La Brèche, interprété par Sylvain Riéjou), une visite performative (création Louise Hervé & Chloé Maillet), une visite numérique (Pierre Giner), une installation sonore (Célia Houdart, avec Sébastien Roux et Olivier Vadrot). L'événement, amorcé lors des Journées européennes du Patrimoine a été complété par **trois visites thématiques**. La visite dansée chorégraphiée créée sur mesure par Aurélie Gandit sera notamment reprise en 2014, quant à la visite numérique proposée par Pierre Giner en version bêta, elle a pu être évaluée sur site par des utilisateurs et fera l'objet de développements en 2014.

- **Savoirs & Faire** (les 18, 19 et 20 octobre)

Dans la lignée des préceptes de *l'Emile ou de l'éducation*, des ateliers nomades et des démonstrations ont été menés autour des savoirs et savoir-faire liés à la nature. **Une quinzaine d'intervenants français et européens**, spécialistes de leur domaine ont fait le déplacement (Isabelle Hunaut, botaniste diplômée de l'École des plantes de Paris, Bertrand Roussel, docteur en Préhistoire et responsable des collections en paléontologie humaine au musée de Terra Amata à Nice, François Morel, l'un des derniers créateurs d'appeaux en France, Christian Lepers, membre du centre d'étude des techniques et recherches expérimentales en préhistoire et de l'association des chercheurs de Wallonie). Nos partenaires locaux ont également contribué à la manifestation, par la présence d'animateurs nature du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de l'Oise et du personnel chargé de l'éducation et de la sensibilisation du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. En parallèle de ces interventions, le duo d'artiste Scenocosme a présenté le produit de sa résidence : trois œuvres interactives poétiques, combinant éléments naturels (eau, bois...) et nouvelles technologies.

⇒ Cette première édition a recueilli un grand succès avec plus de **1100 personnes accueillies sur les 3 jours**, dont **400 enfants d'écoles et de collèges du département**. L'affluence et l'enthousiasme rencontré par les visiteurs montre que **la manifestation séduit sur un créneau d'activité porteur** qui n'est pas représenté ou concurrencé par les structures culturelles locales.

- **Les résidences d'écriture : Célia Houdart et Jean-Charles Massera**

#### Célia Houdart

Célia Houdart, auteur ayant reçu le prix Françoise Sagan 2012 nous a fait l'honneur d'être une des toutes premières résidentes au Parc. Elle porte notamment un projet d'écriture à partir de correspondances lors de ses séjours répétés qu'elle entretient avec des artistes d'autres disciplines. Ce projet fera l'objet d'une édition, illustrée par les photographies de Graziella Antonini et conçu graphiquement par André Baldinger. L'une de ses installations radiophoniques, *Paysages rectangle*, dont elle signe le récit, a été présentée au Parc lors de Serpentes en septembre. Elle réalise aussi pour le Parc un projet d'œuvre sonore avec Sébastien Roux qui sera présentée lors du prochain Festival des Fabriques.

#### Jean-Charles Massera

La résidence de Jean-Charles Massera, auteur et metteur en scène s'inscrit à cheval entre 2013 et 2014. Elle donnera lieu à l'écriture du *Parc des distanciations*, une pièce qui sera performée lors du Festival des Fabriques 2014 puis déclinée en format audio.

- **Les résidences chorégraphiques**

#### Aurélié Gandit – Compagnie La Brèche (du 26 août au 14 septembre)

Pendant trois semaines, Aurélié Gandit, chorégraphe, et Sylvain Riéjou, danseur, se sont imprégnés du lieu. Prenant appui sur les fabriques, les escales et points de vue paysagers ils y ont créé une visite dansée originale. Aurélié Gandit qui travaille ce format depuis 2007 pour

des collections de musée réalisait ici sa première chorégraphie déambulatoire pour un espace extérieur. L'œuvre offre une entrée artistique et amusée du Parc dans un langage universel, celui du corps, ce qui lui a valu d'être applaudie par un large public. Elle sera de fait reprogrammée en 2014.

- **Les résidences arts numériques**

#### Scenocosme

Grégory Lasserre et Anaïs met den Ancxt qui forment le duo d'artistes Scenocosme ont produit trois œuvres interactives exposées durant Savoirs et Faire : *Pulsation*, une installation sonore disposée à proximité du théâtre de verdure, *Mémoires d'eau*, une installation visuelle et sonore spécifiquement envisagée pour la Glacière et *Matière Sensibles*, une sculpture interactive visuelle et sonore sur bois présentée dans le Château d'eau néogothique. Leurs œuvres issues d'hybridations entre le monde vivant et un savoir-faire technologique contemporain ont permis d'offrir un pendant poétique et technologique aux savoir-faire manuels exposés lors de Savoirs & Faire.

#### Pierre Giner

Pierre Giner, artiste spécialisé dans les arts numériques a conçu l'architecture d'une application géolocalisée, *N+1 rêverie*, dont la version bêta a été présentée lors de Serpentes. Sa résidence se poursuit en 2014 et donnera l'occasion de développer plusieurs parcours artistiques et un parcours historique « socle » en partenariat avec le Parc.

- **Les résidences arts visuels**

Louise Hervé & Chloé Maillet (du 19 août au 3 septembre)

A l'issue de leur résidence de création, les artistes Louise Hervé et Chloé Maillet ont réalisé une performance intitulée *l'Embarcadère*, inscrite au programme de Serpentes. Cette performance jouant avec le format de la visite guidée proposait de circuler entre faits historiques réel, fictionnel et références cinématographiques. Elle a été présentée à deux reprises grâce à la reprise par deux interprètes dans les rôles de Louise et Chloé.

- **Fonds documentaire**

Le fonds documentaire propre au parc a été consolidé dans le but d'établir un état de la connaissance, de la littérature et de l'iconographie relative au Parc, mais aussi de recentrer un maximum de données *in situ* pour les mettre plus facilement à la portée des artistes, des chercheurs en résidence et des membres du personnel. La tâche a été confiée à une chargée de mission qui pendant deux mois a recensé puis regroupé les contenus issues de plusieurs bases de données numériques en ligne mais aussi ceux de musées et bibliothèques à l'internationale (le musée des Charmettes de Chambéry, le musée Rousseau de Môtier, le musée d'art et d'archéologie de Senlis, le musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency, la bibliothèque publique de Neuchâtel, le musée de la ville de Bourgoin Jallieu...) Enfin, une liste d'ouvrages à acquérir a été dressée qui concerne les domaines apparentés à l'histoire du Parc, ses thématiques transversales et les axes du projet artistique et culturel.

⇒ Au total c'est **67 articles scientifiques** et plus de **150 iconographies différentes du Parc** qui ont été recollés en version numérique, ainsi qu'**une dizaine de vidéos**. Et c'est **quelque 230 ouvrages** qui ont été commandés pour consolider le fonds documentaire.

- **Candidature Pays d'art et d'histoire Senlis-Ermenonville**

Depuis le 14 juin, le Centre Culturel participe régulièrement aux réunions de concertations en vue de la labellisation du futur Pays d'art et d'histoire Senlis-Ermenonville et il fait officiellement partie du comité de pilotage depuis le 2 décembre.

Ce projet de labellisation réunit les communes de Senlis, Mont-l'Évêque, Borest, Fontaine-Chaalis et Ermenonville, fédérées autour de la Charte du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France. Accompagnées par l'État, la Région Picardie, le Conseil Général de l'Oise, l'Institut de France et le PNR, ces communes souhaitent **mettre en œuvre une politique de valorisation de tous leurs patrimoines**, à travers un large programme de médiation et d'animation. Ces communes sont prêtes à se réunir au sein **d'une structure intercommunale pérenne** et à consacrer les moyens nécessaires à la promotion de l'architecture et des patrimoines du territoire, auprès du public le plus large.

Le label permet de coordonner les actions présentes sur le territoire en vue de communiquer sur les différents événements, de mettre en place quelques actions en direction des publics, de fédérer les différents acteurs du territoire, de mettre en place un site internet, et vise à plus long terme à ouvrir un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Le dossier de candidature s'appuie largement sur le Parc Jean-Jacques Rousseau comme patrimoine culturel et naturel structurant du territoire, mais également sur son expertise que ce soit pour son projet artistique et culturel ou sa gestion des espaces paysagers.

Le Parc a ainsi participé à trois ateliers du futurs Pays d'art et d'histoire visant à définir les objectifs à atteindre, les attentes et les besoins :

- « **Enrichissement, valorisation et diffusion de la connaissance sur l'histoire et les patrimoines locaux** » ;
- « **Médiation et animation du patrimoine** » ;
- « **Éducation artistique et jeunes publics** » ;
- « **Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine** »

## SERVICE DES PUBLICS

En 2013, le service des publics a poursuivi des dispositifs existants tout en initiant de nouvelles actions amenées à se pérenniser.

- **Accès et visite du Parc**

### Offre de visite reconduite

En 2013 l'offre de visite a été reconduite dans son format et contenu. Au total, 59 visites ont été réalisées, réparties de la manière suivante :

- 29 visites « historique et paysagère du Parc » ;
- 12 visites « historique et paysagère du Désert » ;
- 6 visites « Patrimoine Industriel » ;
- 6 visites « Buissonnières » ;
- 2 visites « Conte-moi la Vie du Marquis » ;
- 1 visite « La Ruée vers l'arbre » ;
- 1 visite « Physiocrates ».

Dont :

- **42 visites de publics individuels** (25 visites « historique et paysagère du Parc », 5 visites « Patrimoine Industriel », 1 visite « Buissonnière »)
- **13 classes** (5 visites « buissonnières », 4 visites « historique et paysagère du Parc », 2 visites « Conte-moi la vie du Marquis », 1 visite « Patrimoine industriel »)
- **2 visites pour personnes en situation de handicap** (1 visite « historique et paysagère du Parc et 1 visite « Buissonnière »)
- **1 visite pour les agents du Parc** « les Physiocrates »

⇒ Au total en 2013 les visites ont concerné **1352 personnes**, soit **800 publics individuels**, **530 scolaires** et **22 personnes en situation de handicap**.

### Sentier des écrivains entre le Parc J.-J. Rousseau et l'Abbaye de Chaalis

Depuis juin 2013, les visiteurs en possession d'un billet d'entrée simple ont également la possibilité d'accéder au Sentier des écrivains, un nouveau parcours d'interprétation littéraire qui relie le Parc Jean-Jacques Rousseau à l'Abbaye de Chaalis. Ce sentier de 5,6 km propose de parcourir un bout de nature en compagnie de trois figures de la littérature française qui ont nourri leurs écrits de l'imaginaire de ces lieux : Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), Etienne Pivert de Senancour (1770-1846) et Gérard de Nerval (1808-1955). Avec l'achat d'un ticket d'entrée au Parc, le randonneur se voit remettre le code du portail ouvrant sur l'Abbaye de Chaalis.

## Offre de visite repensée pour 2014

Pour 2014, l'offre de visite a d'ores et déjà été repensée dans son contenu et sa tarification. Elle embrassera un plus grand nombre de thématiques tout en prenant pour socle des travaux d'écriture confiés à des chercheurs spécialistes venus en résidence au Parc. Quatre axes ont préalablement été définis pour constituer cette nouvelle offre :

- Une visite historique généraliste ;
- Une visite autour de Rousseau comme figure tutélaire ;
- Une visite abordant le site sous l'angle de la biodiversité et du patrimoine naturel ;
- Une visite axée sur la philosophie et les arts.

Ces visites sont sur demande à compter d'avril 2014 et une visite guidée généraliste aura lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois à 15h et 17h.

## Nouvelle tarification 2014

Une nouvelle politique tarifaire a été actée en Conseil d'Administration le 28 octobre 2013. Elle a fait l'objet d'une étude préalable afin d'aligner les prix du Parc avec ceux pratiqués par des sites d'envergure similaire. Si les prix proposés sont en hausse ils restent cependant abordables et les publics bénéficiant de la gratuité ont été étendus (gratuité pour les moins de 18 ans au lieu de 12 ans notamment). Un tarif spécifique sera proposé pour les manifestations temporaires

### Tarifs 2014

**5€ plein tarif /**

**3€ tarif réduit** (plus de 65 ans, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emplois, militaire, groupe à partir de 15 personnes) /

**Gratuité** (pour les moins de 18 ans, les personnes en situation de handicap et leur accompagnant, les habitants des communes en 60950 : Ermenonville, Montagny, Ver-sur-Launette).

**Billets couplés Chaalis : 10€**

**Groupes (15 personnes minimum) : 60€ + 3€** droit d'entrée réduit

Pour les **guides accompagnant** un groupe : **30€** (droit de parole) / **Gratuit** sur présentation d'un justificatif

**Droits d'entrée groupes scolaires ou centres sociaux-éducatifs :**

<b>Groupes scolaires (Oise)</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Groupes scolaires (Hors Oise)</b>	Tarif réduit : <b>3€/personne</b>
<b>Associations &amp; centres de loisirs</b>	Tarif réduit : <b>3€/personne</b>
<b>Groupes PMR &amp; centres sociaux-éducatifs</b>	<b>Gratuit</b>

**Visites commentées (avec médiateur) :**

<b>Thématique générale (30min)</b>	<b>30€</b> (1 classe ou groupe de 30 personnes max) Personne supplémentaire : 3€ Droit d'entrée gratuit
<b>Thématique adaptée (1h30 à 2h)</b>	<b>60€</b> (1 classe ou groupe de 30 personnes max) Personne supplémentaire : 3€ Droit d'entrée gratuit
<b>Visite-atelier (plein air)</b>	<b>80€</b> (1 classe ou groupe 30 personnes max) Personne supplémentaire : 3,50€ Droit d'entrée gratuit
<b>Groupe PMR centres socio-éducatifs</b>	<b>30€</b> Gratuit pour accompagnants

- **Les Goûters d'Emile**

**Dispositif unique**, les Goûters d'Emile qui rassemblent sur un même territoire **des intervenants de grande qualité, aux approches éducatives et aux courants philosophiques très variés** ont été reconduits sur l'année scolaire 2013-2014, avec toutefois quelques modifications dans leur format.

Quatre intervenants, déjà opérateurs lors des années scolaires précédentes ont pu sensibiliser les écoles de plusieurs circonscriptions alentours à l'apprentissage de la philosophie.

**Edwige Chirouter** est professeur de philosophie à l'Université de Nantes ;

**Véronique Delille** est docteur en sciences de l'éducation et philosophie, formatrice en pratiques pédagogiques innovantes à l'association Asphodèle ;

**Jean-Charles Pettier** est docteur en sciences de l'éducation et philosophie, professeur certifié de philosophie à l'IUFM de l'Académie de Créteil ;

**Isabelle Duflocq** est directrice retraitée de l'Education nationale, co-auteur d'*Un projet pour apprendre à penser et à réfléchir à l'école maternelle*.

A la rentrée scolaire 2013, une redéfinition du dispositif a été opérée afin de **recentrer les activités sur le Parc Jean-Jacques Rousseau** et de **limiter les actions hors les murs**. Il a ainsi été convenu qu'à la fin de l'année scolaire, **une journée de restitution des projets** par toutes les classes participantes soit organisée au Parc. Elle permettra une rencontre entre enseignants et élèves, et une transversalité des approches de la philosophie, abordée de manière différente par les quatre intervenants. Il a également été acté avec l'Inspection Académique qu'un **roulement des établissements bénéficiant du dispositif** aurait lieu tous les deux ans afin de s'assurer de l'investissement des enseignants et de permettre le renouvellement des bénéficiaires à l'échelle départementale.

Sur 2013-2014 le dispositif touche **10 écoles** et **24 classes** : 2 classes de l'école de l'Aunois, Laigneville, 3 classes du Groupe Scolaire Georges Sand-Gérard de Nerval, à Creil , 3 classes de l'école de Mareuil, 4 classes de l'école Vassal de Crépy-en-Valois, 1 groupe tout niveau de l'école de Mérard à Bury, 3 classes de l'école de Puiseux le Hauberger, 2 classes de l'école de Nogent-sur-Oise, 2 classes de l'école de Pont-Sainte-Maxence et 4 classes de l'école Les Bruyères de Coye-la-Forêt.

⇒ Au total, en 2013 les Goûters d'Emile auront donc permis de sensibiliser environ **600 élèves de la Petite Section au CM2**.

- **Journée scolaire lors de « Savoirs & faire » :**

Dans le cadre de l'événement Savoirs & Faire, le Parc Jean-Jacques Rousseau a consacré la journée entière du vendredi 18 octobre à l'accueil des scolaires. L'événement a donné l'occasion à **438 élèves** de **4 circonscriptions** de l'Oise de découvrir dans le Parc une dizaine de pratique vivantes et savoir-faire manuels. Parmi **les 18 classes** présentes : 2 classes de moyenne section et grande section de l'école Georges Sand de Creil, 2 classe CP et tous niveaux de l'école Gérard de Nerval, 2 classes de CLIS de l'école André Malraux de Crépy-en-Valois, 4 classes (CE1, CE2) de l'école Brichebay de Senlis, 2 classe de l'école Roquesable de Fleurines, 2 classes de 6<sup>e</sup> du collège Jules Valles de Saint-Leu-d'Esserent, 2 classes de 6<sup>e</sup> du collège de Nanteuil-le-Haudouin, 2 classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Anne-Marie Javouhey de Senlis.

- **Publics dit « éloignés » lors de « Savoirs & Faire »**

Par le biais du dispositif Trans'culture du Conseil général, des publics dits « éloignés » ont pu se rendre à la manifestation et bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les médiateurs du Parc : **38 personnes** via la Maison du Conseil général de Creil et **39 personnes** via la Maison du Conseil général de Crépy-en-Valois, **soit 77 personnes**.

- **Formation enseignante : « Formation d'Initiative Locale »**

Pour la première fois en 2013 se sont tenues au Parc les deux premières journées de « Formation d'Initiative Locale » (FIL) les 14 et 15 novembre. Cette formation mise en place par le service éducatif de la direction de la culture du Conseil général et par l'Inspection Académique a réuni **13 enseignants** du département et **3 opérateurs culturels locaux** (dont le Parc Jean-Jacques Rousseau pour l'art des jardins, l'Abbaye de Chaalis pour l'histoire des

arts, le Familistère de Guise pour le patrimoine industriel). Ces journées ont eu pour objectif **d'aider la conception de projets pédagogiques innovants associant une pratique artistique et culturelle et un atelier de discussion philosophique dans la classe**. L'idée fédératrice étant de faire de la découverte de la philosophie un outil pédagogique pour les enseignants. Au cours de la formation d'Initiative Locale à destination des enseignants, le Parc a sollicité deux artistes, **Gérard Lorcy** et **Graziella Antonini**, respectivement metteur en scène et plasticienne-photographe.

**Gérard Lorcy** débute la mise en scène en 1991 et fonde la Compagnie Ô fantômes, qui donne des représentations depuis 2006 à la Faïencerie – Scène Conventionnée de Creil.

**Graziella Antonini** a suivi de 1985 à 1989 la formation en photographie de l'Ecole d'arts appliqués de Vevey (CEPV), où elle a été intervenante dans le cadre des workshops. La suggestion est un élément important dans l'ensemble de son œuvre, qui combine portraits, paysages, scènes d'intérieur ou plans rapprochés d'objets...

⇒ Cette présentation aura permis de **susciter l'intérêt de quatre enseignants**, volontaires pour monter un CDDC avec le Parc pour l'année scolaire 2014-2015.

- **Balades philosophiques**

Le 24 octobre 2013 un premier cycle de balades philosophiques pour adulte a été animé par le philosophe **Bernard Benattar**, spécialiste des questions de philosophie au travail. Le **centre social Georges Brassens de Creil** en a été la structure relai, permettant d'associer à cette première expérience des membres de son personnel ainsi qu'un groupe de marcheurs creillois. Au total **24 personnes** ont suivi la balade philosophique avec des retours très positifs et un souhait de reconduire l'opération. Ce format qui correspond bien aux caractéristiques intrinsèques du lieu et à l'idée d'une pensée en marche sera amené à se développer en 2014. Cela permettra de s'ouvrir davantage à une cible adulte, hier encore inexistante parmi l'offre des publics (hors visite traditionnelle).

**Bernard Benattar** est spécialisé dans la philosophie du travail. Après des études de philosophie (DEA), une qualification en conseil et formation (DESS de psychosociologie) il exerce comme consultant en communication et responsable d'ingénierie pédagogique dans les secteurs de l'éducation (ARES), de l'entreprise de services (UNILOG-Ethnos) et du management Public (IDMP).

- **Dossiers pédagogiques**

Un dossier pédagogique autour de la présence de Nerval dans le Valois a été constitué. Il s'adresse aux classes préparatoires scientifiques qui ont *Sylvie* de Nerval au programme pour les deux années à venir (2013-2015) et **met en exergue le lien qu'entretient son œuvre avec le Parc Jean-Jacques Rousseau et l'abbaye de Chaalis**. Ce dossier dont les demandes concernent des établissements de l'Oise et de toute la France devrait donner lieu à des visites du Parc, en support et en complément des cours.

⇒ **Cinq demandes d'enseignants ont été recensées en 2013 pour retirer le dossier et venir visiter le site.**

## **TOURISME**

### **Chantier de signalisation (PNR, Sanef et direction des routes)**

En fin d'année, le Centre culturel a entamé un état des lieux de sa lisibilité routière sur les grands axes menant à Ermenonville. Ce travail comprend l'optimisation de la signalétique sur l'axe autoroutier A1 en provenance de Paris et de Lille (en lien avec la Sanef), son renforcement sur les routes départementales (avec la direction des routes du Conseil général de l'Oise), et un travail collaboratif de renvoi entre les sites de l'Abbaye de Royaumont et le Parc Jean-Jacques Rousseau.

En outre, à la demande de plusieurs communes, le PNR a travaillé à la mise en place d'une signalisation commune afin de montrer l'étendue du PNR et les liens « intercommunaux ». La lisibilité du Parc Jean-Jacques Rousseau s'en verra renforcée, notamment à l'entrée de village vers Montagny-Sainte-Félicité/Le Plessis Belleville, à la hauteur du stop de l'église d'Ermenonville, à hauteur du Château/pavillon Girardin.

### **Réflexion autour de la question des transports**

Le Parc Jean-Jacques Rousseau pâtit d'un manque de réseaux de transports en commun. Si la gare du Plessis Belleville offre une possibilité pour les usagers d'Ile de France de se rapprocher de Paris aucune liaison n'existe entre la gare et le Parc Jean-Jacques Rousseau, seulement à 7 kilomètres.

Les transports en commun CIF groupe KEOLIS (Courriers de l'Île de France) proposent actuellement sur leur site internet un trajet : « Aller au Parc Astérix et/ou à La Mer de Sable » en partance de la gare routière de Roissy pôle (aéroport Charles de Gaulle) et dont la dépose s'effectue face à l'Abbaye de Chalais. Une demande de devis est à l'étude pour rajouter un arrêt à Ermenonville.

## GESTION DU PATRIMOINE PAYSAGER DU PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU - ERMENONVILLE

Les principes de gestions mis en œuvre par le Centre Culturel conjuguent passé, présent et futur. Ils s'appuient sur les faibles éléments historiques avérés que l'état des archives permet de dégager, ils mettent en scène l'existant en préservant le patrimoine historique et le patrimoine vivant, et développent un plan d'actions pour transmettre aux générations futures un parc au sein duquel la **régénération des séquences paysagères** aura été anticipé et à l'intérieur duquel la biodiversité sera enrichie et consolidée.

Le Parc Jean Jacques Rousseau est constitué d'une vallée humide et de coteaux boisés. La gestion mise en place cherche à **valoriser les cortèges floristiques et faunistiques** adaptées à cette double situation et à mettre en scène les essences locales. Les prairies sont fauchées une à deux fois par an en fonction des espaces.

Cette gestion extensive permet de constituer des effets pittoresques en permettant de :

- Comprendre la saisonnalité, donner à percevoir le mouvement et favoriser une plus grande floraison (des tontes systématiques et répétées ne produiraient qu'un vert monotone et sans vie)
- Favoriser un auto-ensemencement des lieux et permettre la fructification des annuelles
- Etablir un couvert pour la faune

Les actions entreprises au cours de la gestion 2013 s'organisent autour de l'entretien des milieux et de la qualification des espaces

- **Entretien des milieux : prairie, forêt, eau**

### Prairies

La *prairie arcadienne* constitue une part structurante dans le dispositif paysager imaginé par le marquis de Girardin. Maintenir un horizon ouvert et éviter la fermeture de l'espace répond à trois impératifs : historique, paysager et écologique. **L'état des lieux en 2013** met en évidence un processus de fermeture de l'horizon et une biodiversité qui pourrait grandement être enrichie. **Un travail doit être mené afin de retrouver une biodiversité qui a été grandement réduite par la constitution des merlons générés par les travaux successifs.** Une colonisation de la prairie humide est effectivement à l'œuvre par les orties, les saules et les asters. **Des mesures préventives** ont été prises (exportation manuelle des hampes montées en graines, travail manuel pour « fatiguer les orties » tout en préservant la repousse des autres végétaux, suppression sporadiques des saules afin d'aérer les bosquets en place et permettre au regard de glisser sur ces volumes.

Pour mener une réflexion sur le long terme, des contacts ont été engagés avec le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie qui aidera le CCR pour la renaturation de la prairie humide en mettant en place une pâture avec un ou plusieurs agriculteurs locaux.** Cette mise en œuvre permettrait :

- D'obtenir des prairies fleuries pérennes, à long terme ;
- De réduire les carburants consacrés aux tontes de ces espaces de prairies dans l'immédiat ;
- De constituer un intérêt de visite supplémentaire.

Un travail de fauche sélective sur d'autres espaces du parc (plage de la rêverie, théâtre de verdure...) a permis de **maintenir en place des végétaux capable d'assurer une vision pittoresque** plus achevée tout en préservant des espaces de nidification pour les insectes. Ainsi, des volumes qui avaient été perdus par une gestion mécanique systématique ont été retrouvés. A l'intérieur des volumes prairiaux, des cheminements tondus ont été balisés pour permettre de multiplier les vues sur le patrimoine historique existant (fabriques) et favoriser un regard du public sur des espèces végétales qu'une coupe systématique ne permettait pas de voir.

- **Boisements**

#### Le patrimoine arboré

En 2013, le Centre Culturel a commandé une étude à un cabinet de conseil en arboriculture d'ornement sur 14 stations stratégiques. L'étude vise à :

- Recenser, identifier et localiser précisément les arbres des groupements identifiés ;
- Examiner les végétaux, leur maturité, leur vigueur et leur solidité et mettre en évidence ceux qui nécessitent une intervention ;
- Mettre en place un plan de gestion sur le long terme ;
- Définir les opérations de mise en sécurité, d'entretien ou de valorisation.

#### Le sous étage

Un premier regard sur le parc permet de se rendre compte de la relative pauvreté du sous étage qu'est venue coloniser la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) qui empêche toute autre pousse de végétaux. De même, la surmultiplication des lauriers palme (*Prunus laurocerasus*) entraîne la réduction des espaces au sein desquels une flore plus locale pourrait se développer. Un travail préliminaire de **suppression des fougères aigles** a été entrepris en des points stratégiques. Cette action a permis de **dégager de scènes pittoresques originelles** qui étaient enfouies sous cette végétation. Une **soustraction des jeunes sujets de Prunus** a été menée de manière concomitante. Ce double entretien a permis, en dans des lieux choisis, **l'implantation de sujets ligneux** (aubépine, if, houx, buis, cornouiller...) et **d'éléments herbacés** (digitales, euphorbes, hellébore, pervenche, iris, melique, fraisiers, lycoper...).

#### Rivière : prévention et action

Le processus d'envasement est un processus naturel commun. Un problème récurrent d'envasement de la rivière la Launette qui court dans le parc est donc malheureusement à l'œuvre. Mais l'amplification liée à l'urbanisation et, sans doute, à une pollution par certains acteurs en amont du Parc est préoccupante et accentue ce phénomène. L'émergence d'une solution pérenne est cruciale pour préserver la qualité paysagère et la qualité des eaux du Parc. Guérir la Launette n'est pas une solution au problème mais seulement un traitement thérapeutique. Une solution systémique reste à trouver. Cette solution nécessitera la

mobilisation de tous les acteurs qui contribuent à cette situation. Pour y parvenir, **le Parc a rejoint le comité de pilotage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nonette**. Ce rapprochement permet que **soient remontés les dysfonctionnements qui peuvent se produire sur la rivière au niveau du Parc**. Cela permettra une meilleure anticipation et une sensibilisation des structures en amonts.

L'envasement du lit de la rivière à l'intérieur du parc, notamment au niveau du *pont de la Brasserie* a nécessité une action énergique des équipes. A partir des excédents de vase sur place **deux îlots ont été constitués grâce à un profilage des matières qui s'étaient déposées en un banc informe**. Ces deux éléments permettent d'amplifier le cours de l'écoulement de l'eau qui dans sa course chasse les excédents de vase. En plus de l'efficacité sur la question de l'envasement, cette solution constitue un atout paysager supplémentaire (qui se doublera d'un nouveau milieu au sein duquel d'autres écosystèmes verront le jour).

**La qualification d'espaces : les fabriques, l'accueil, les espaces délaissés (Trou Jacquin, clairière des merisiers)**

### **Les fabriques**

Les fabriques, éléments essentiels dans la conception paysagère du marquis de Girardin, ont été peu accompagnées de plantations aux cours des dernières années. Aussi pour remédier à cette perte **une campagne de plantation de rosiers anciens a été mise en œuvre**. Parallèlement, de nombreuses autres plantes (angéliques, groseilliers, achillée, épilobe, lycoper, lamier, canches, scrophulaire, salicaire, houblon, dactyles, saponaires...) ont été mises en place en s'appuyant sur les bases iconographiques et textuelles des XVIIIe et XIXe siècles.

Le patrimoine arboré autour des fabriques est ancien et fragile. En 2013 nous déplorons la perte d'un chêne séculaire à proximité de la *stèle de Meyer* ainsi que celle d'une grande partie de la cépée au-dessus de *la grotte des Naiades*. Pour combler ces absences, des tilleuls et érables champêtres ont été replantés. De plus, afin d'enrichir la palette végétale du parc, de nouvelles variétés ont été introduites (*Crataegus tanacetifolia*, *Crataegus schraderiana*, *Crataegus pinnatifida*, *Malus toringeoides*, *Aesculus parviflora*, *Tilia cordata*).

### **L'accueil**

L'espace végétal qui fait face au bâtiment d'accueil est actuellement sans qualité. Cette situation résulte, pour partie, de la démolition du bâtiment qui s'y trouvait. Dans l'attente d'un parti pris paysager en accord avec les préconisations du cabinet Larpin (maitre d'œuvre), des semis ponctuels ont été effectués (phacélie, lin, onagre) ainsi que la plantation de vivaces (linaire, millepertuis, origan, menthe, marguerite...). Des sujets complémentaires seront apportés (scabieuses, centaurées, amourette, gaillet, rhinanthé, sauge...).

Au sein de cet espace quelques jeunes plants d'arbres ont été plantés en sujets isolés (tilleuls, frênes, érables). Ces arbres qui ne seront pas concurrencés par d'autres plants d'arbres vont pouvoir développer des ramures de grande envergure dans les décennies qui viennent. Un travail de plantation de rosiers grimpants pour accompagner les clôtures a été mis en œuvre à l'automne.

## Espaces délaissés

*Le Trou Jacquin*, clairière présentant une grande qualité acoustique (c'est un des rares endroits où le bruit de la route nationale s'efface) et d'une belle richesse d'éléments végétaux était jusqu'en 2013 utilisé comme une décharge. Un grand travail de remise en état du lieu a été entrepris et a permis de valoriser le lieu auprès du public.

Avant 2013, des coupes d'arbres ont entraîné une clairière à proximité de la future maison du Parc. Cet endroit stratégique baptisé *la clairière des merisiers* a été requalifié et jardiné pour pouvoir servir d'espace d'accueil lors de manifestations. Un travail de longue haleine a permis de réduire l'emprise des ronces excédentaires, des fauches et tontes sont effectuées, et des plantations entreprises (cornouillers, rosier, hellébore, fougère male...).

## COMMUNICATION

Pour cette première année où la communication est pilotée par l'équipe du parc, l'enjeu consiste à fidéliser les différents publics accueillis au cours de l'année Rousseau 2012 pour mieux les sensibiliser aux nouvelles directions prises par le parc. La communication s'est établie autour de trois axes : **tourisme culturel et patrimonial, grand public de proximité et établissements scolaires, public plus initié** à la création contemporaine.

- **De nouveaux moyens mis en place**

Le Parc a développé un ensemble d'outils afin de faire connaître son action et la naissance du nouveau projet patrimonial et culturel.

### Un site internet

Une nouvelle page internet, complémentaire aux informations touristiques disponibles jusqu'alors, a été créée sous l'url [www.parc-rousseau.fr](http://www.parc-rousseau.fr). On y trouve les premières informations nécessaires à la visite, la programmation en cours et les premières archives. Cette page est une première vitrine. Nous travaillons à l'heure actuelle à un futur site internet (qui gardera la même adresse) développé avec le *Studio Demarque (Louvre mécénat, Longines..)* afin d'y présenter les multiples facettes du Parc et de satisfaire la multitude de publics que nous accueillons tout au long de l'année. Ce site devrait être en ligne au mois de mars 2014.

### Une newsletter

Une newsletter a été créée qui nous a permis d'atteindre un public national. Les neuf envois de lettres ont été particulièrement centrés sur nos actualités. Le fichier s'est enrichi au fil des manifestations et recense aujourd'hui 1565 inscrits à la newsletter. La nouvelle chartre graphique permettra la systématisation de cet e-mailing.

### Réseaux sociaux

Facebook est le premier réseau social investi. Il sert d'outil pour informer les publics de la programmation et des activités quotidiennes au sein du jardin, mais aussi et avant tout d'espace vecteur des différents courants de pensées contemporains. Il sert ainsi à fédérer une communauté de lieux et de personnes animés par les mêmes dynamiques, pouvant être mis en parallèle avec la pensée rousseauiste. D'autres réseaux sociaux seront certainement utilisés dans les mois qui viennent.

### Presse locale

Pour le territoire départemental et régional, les relations avec la presse locale sont établies et fidélisées par la chargée de communication. La presse régionale est un relai considérable pour toucher un public qui connaissait déjà le parc et lui faire découvrir la diversification de ses activités pour toute la famille. Plusieurs radios ont relayé les événements du parc pendant les temps forts de sa saison culturelle. Un écho régulier a notamment été fait par le *Courrier Picard*, le *Parisien* (édition Oise) et les radios *RVM* et *FMC*, mais aussi *FR3 Picardie* à l'occasion de la nuit des étoiles, avec qui nous discutons actuellement d'un partenariat pour la saison 2014.

## Presse nationale

La presse nationale a, elle, été confiée à une agence externe ; *L'art en plus*, basée à Paris. Cette agence spécialisée dans la programmation culturelle a permis au parc de voir son activité annoncée dans *Beaux-Arts* magazine, *Connaissance des Arts*, le *Quotidien de l'Art et Philosophie* magazine. L'agence a su sensibiliser plusieurs journalistes majeurs qui vont désormais suivre le développement du projet et les futurs artistes en résidence. Pour l'année 2014, nous avons cependant décidé de missionner l'agence *Observatoire*, également située à Paris, mais plus particulièrement orientée vers la presse jardin et touristique (l'agence *Observatoire* s'occupe notamment des relations presse pour le Musée national d'Histoire naturelle, la Fondation Beyeler, le Domaine de Kerguennec, la Fondation Claude Monet à Giverny, etc.). Ceci permettra de valoriser les nouvelles activités du parc et de le positionner solidement au niveau européen en tant que site incontournable de l'histoire de France, et plus largement en tant que lieu emblématique dans l'art des jardins. Deux voyages de presse sont d'ores et déjà prévus.

## Le relais par le Conseil général de l'Oise et Oise tourisme

Dans un dialogue permanent avec l'équipe du Conseil général de l'Oise, les informations concernant le CCR sont relayées sur ses différents supports de communication (Site internet, Oisoscope, Mag 60, intranet, page Facebook.) Oise tourisme a également été d'un grand soutien dans son relai auprès des différents offices de tourisme de la région, mais aussi sur ses sites internet (site général, site spécialisé pour les sorties enfants et en missionnant ses blogueurs) et ses réseaux sociaux.

## La diffusion des supports imprimés de communication

La diffusion des documents a été faite dans un premier temps par le CCR dans les villes environnantes et par mailing au national. S'avérant un réel enjeu territorial, le CCR a choisi par la suite de passer par l'association *Prémice*. Des négociations sont en cours afin de définir le meilleur interlocuteur pour cette mission.

## Partenariats avec le réseau culturel de proximité

Un échange de visibilité avec le Théâtre de la Faïencerie de Creil a été initié, au moyen des newsletters respectives à l'occasion du *Festival des fabriques*, de *Serpentines autres promenades*, du lancement de la programmation de la Faïencerie et de leurs 20 ans. Les communicants des différents Centres culturels de rencontre se sont réunis en juin 2013. Les discussions ont principalement été axées sur l'intérêt de se fédérer grâce à l'outil numérique, autour des questions de patrimoine et de création.

Plusieurs partenariats de visibilité sont envisagés pour 2014, notamment avec le Palace de Montataire et l'Espace Jean Legendre à Compiègne.

## La présence hors site

La première résidente du parc, l'écrivain Célia Houdart, a été invitée au 8<sup>e</sup> Salon du livre de Creil par la Médiathèque municipale de la ville. Parallèlement, le Centre Régional du Livre et de la Lecture en Picardie a présenté la résidence de Célia Houdart dans le premier numéro de leur revue adressée aux professionnels du livre.

L'unique insertion publicitaire consacrée par le parc à la programmation cette année a permis de communiquer dans *Paris Mêmes*, magazine diffusé à 150 000 exemplaires (60 000 ex. avec Libération) et lu par près de 480 000 parents. Un large public a pu être touché lors des *Nuits blanches* parisiennes durant lesquelles il était distribué gratuitement.

### La conception graphique

Pour ses premiers événements, le Parc Jean-Jacques Rousseau a confié la conception graphique des documents de communication à Claire Moreux. Issue de l'école des arts décoratifs de Strasbourg, elle a notamment travaillé pour le magazine du Palais de Tokyo. Cette graphiste a permis d'harmoniser les documents de communication pour cette année de lancement. Le CCR a également demandé à Marion Cochat de réaliser le visuel pour *Les Nuits des étoiles*.

Le Parc Jean-Jacques Rousseau s'est inscrit dans une procédure de marché public pour la recherche de son futur graphiste. 26 candidatures sont parvenues au CCR, de France et de l'étranger. C'est l'atelier Poisson (*L'Alimentarium, l'Usine à gaz*) qui a été retenu et avec lequel sera déclinée l'identité visuelle du Centre culturel de Rencontre, afin de créer une charte graphique forte et reconnaissable, déclinée sur une grande variété de supports.

Les collaborations actuelles avec différents prestataires en impression seront poursuivies : l'imprimerie Floc'h-London (imprimeur des affiches du *centre Georges Pompidou*) basée à Paris et les imprimeries Dechandon-Alliance plus proches, au sud de St Quentin

### Iconothèque

Pour cette première année, de nouvelles images du Parc ont été éditées en lien avec sa contemporanéité. Laurent Pailler, photographe professionnel de danse, a constitué une banque d'image révélatrice de l'ampleur des disciplines accueillies.

Le CCR a fait une commande d'image vidéo au réalisateur Thomas Guedenet autour de *la visite dansée* créée par Aurélie Gandit spécifiquement pour le Parc à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Cette vidéo s'appuyant sur un parcours au cœur du Parc offre un support de présentation pour nos futurs événements.

## ADMINISTRATION

Les statuts du CCR ont été votés le 25 février 2013. Ils ont donné suite à un enregistrement en préfecture et à l'ouverture d'un compte bancaire en mars 2013, au Crédit agricole Brie Picardie. Le CCR a signé un contrat d'expertise comptable avec le cabinet Fiducial en mars 2013, pour la gestion courante et la clôture annuelle des comptes. A l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2014, un commissaire aux comptes a été nommé. Il s'agit du cabinet de Lionel Chiss, commissaire aux comptes, sis 8, rue de Sétubal à Beauvais.

Dès sa labellisation CCR par le Ministère de la culture (2013), le CCR a adhéré au réseau européen des Centres culturels de rencontre (ACCR).

- **La gestion des ressources humaines**

Le 5 décembre 2013, après approbation au conseil d'administration du 28 octobre et demande d'avis auprès de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Picardie, le CCR a adhéré, pour ses sept salariés sous contrat privé, à la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC, code IDCC 1285).

Cette convention est renégociée chaque année par le Syndicat National des Entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC). L'adhésion à cette convention permettra au CCR de bénéficier d'un réseau solide et structuré d'acteurs du secteur culturel. Fondé en 1971, le SYNDEAC représente plus de 370 institutions, parmi lesquelles la grande majorité des centres dramatiques nationaux, scènes nationales, centres chorégraphiques nationaux, de nombreuses scènes conventionnées, compagnies théâtrales et chorégraphiques, des festivals, des entreprises travaillant dans le domaine des arts plastiques et graphiques, etc.

Une étude a été menée auprès d'autres CCR (Ambronay, Royaumont, Saline Royale...) pour adopter la convention la plus adaptée. Vu la multiplicité des activités du CCR Jean-Jacques Rousseau, aucune convention ne couvre absolument tous les champs concernés. Le coût annuel d'adhésion à la convention CCNEAC sera pour le CCR d'environ 5000 euros (1,5% de la masse salariale).

L'adhésion à la convention CCNEAC a entraîné l'affiliation au Fonds national d'activités sociales des entreprises artistiques et culturelles, à l'AFDAS (organisme de formation), à la caisse de retraite (groupe Malakoff) et au régime de prévoyance du groupe Audiens.

A l'occasion du conseil d'administration du 28 octobre 2013 et afin d'harmoniser les temps de travail entre les salariés de l'association et les agents mis à disposition au parc par le Conseil général de l'Oise, une sixième semaine de congés payés a été votée pour les salariés du CCR. Ceux-ci bénéficient ainsi de 30 jours ouvrés de congés par an.

A l'occasion de ce même conseil d'administration un nouveau règlement intérieur, à destination des salariés comme des partenaires et des visiteurs du parc, a été approuvé.

Pour la médecine du travail, le CCR a choisi l'organisme Médisis et a fait procéder courant 2013 à la visite médicale de chacun de ses salariés. Le CCR est enregistré auprès des URSSAF de Picardie.

Dans le cadre de la convention liant le Conseil général de l'Oise à l'organisme d'insertion Adéquation, le parc accueille, tous les six mois, 12 postes en contrat unique d'insertion (CUI) encadrés par Adéquation. L'objectif pour les bénéficiaires est de retrouver progressivement le monde du travail et acquérir de nouvelles compétences. Ce dispositif coïncide avec les besoins du parc en ressources humaines pour développer les travaux nécessaires à la sauvegarde et la valorisation du domaine.

Pour fluidifier les relations entre le Conseil général, Adéquation et le CCR, clarifier les missions de chacun et mieux prévenir le problème persistant d'absentéisme parmi les bénéficiaires de CUI, une ébauche de convention a été soumise au Conseil général.

- Les services bancaires

Le CCR a ouvert un compte auprès du Crédit agricole Brie Picardie en mars 2013. Afin d'optimiser sa trésorerie, le CCR a également ouvert deux comptes d'épargne liquide. Une location de lecteur de carte bancaire a également été mise en œuvre auprès du Crédit agricole afin de mieux servir les visiteurs et de pallier l'absence de distributeur automatique à Ermenonville.

- Inscription auprès des organismes collecteurs du secteur artistique

Dans le cadre de ses activités, le CCR est amené à contractualiser avec de nombreux artistes et prestataires du monde du spectacle. A ce titre, le CCR a effectué les démarches auprès de divers organismes et dispose ainsi d'un numéro d'enregistrement auprès de l'AGESSA (sécurité sociale des auteurs), de la maison des artistes, du GUSO (guichet unique du spectacle occasionnel) et de la SACD.

- Les agréments

En 2013, le CCR a obtenu auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie la licence d'entrepreneur de spectacle de 2ème et 3ème catégorie. Cette licence permet au CCR d'accueillir des spectacles de toute discipline, notamment à l'occasion du festival des fabriques et des autres événements de sa saison culturelle.

Début 2014, le CCR a obtenu, auprès de la Préfecture de Picardie, l'agrément pour l'accueil de jeunes volontaires au service civique. Cette procédure va permettre au CCR d'accueillir dès 2014 deux jeunes volontaires pour une expérience professionnelle longue (9 mois) au service de la médiation auprès des publics. Un tuteur de ces volontaires a été désigné au sein de l'équipe du CCR pour les intégrer au mieux, les encadrer dans leurs tâches et les accompagner dans leur orientation professionnelle future. Un rapport de service civique sera envoyé à l'agence du service civique à l'issue de ces volontariats. Les tâches de médiation dévolues à ces volontaires se dérouleront en amont et durant la saison haute (festival des fabriques, exposition, Nuit des étoiles, ateliers jeune public, etc.), pour un meilleur accueil du public.

- Les conventions avec les partenaires

Diverses conventions de partenariat ont été signées ou sont en cours de signature entre le CCR et des partenaires public, touristiques et culturels (Conseil régional, Institut de France-domaine de Chaalis, Amicale des pêcheurs d'Ermenonville, convention d'apiculture, etc.).

Un « état des lieux » du CCR et de ses objectifs a par ailleurs été transmis en décembre 2013 à la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie, en lien avec le bilan général des CCR mené par le ministère de la Culture.